

Bilan de la mandature de
Jean-Jack QUEYRANNE (PS) et de Katia PHILIPPE (PCF)
en faveur des personnes Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans.

Les associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans ont ouvert un dialogue exigeant, ferme chaque fois que nécessaire, avec la majorité régionale élue en 2004, afin que la mandature (2004-2010) produise des résultats utiles pour les personnes Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans (LGBT).

A l'occasion des prochaines élections régionales (14 et 21 mars 2010), il nous paraissait pertinent de vous livrer le bilan de la mandature de l'exécutif de Jean-Jack **QUEYRANNE** sur ce seul domaine précis.

I°) La Charte de lutte contre les discriminations

Les associations de lutte contre les discriminations ont élaboré et défini les politiques publiques de lutte contre les discriminations du Conseil Régional. Dans le cadre d'une démarche de participation démocratique, menée par Katia **PHILIPPE**, *Conseillère Régionale déléguée à la jeunesse*, la Lesbian and Gay Pride de Lyon a ainsi été régulièrement auditionnée. Elle a activement participé à la Charte de lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité de traitement et au plan d'action régional de lutte contre les discriminations.

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a adopté en janvier 2008 la Charte de lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité de traitement. La collectivité s'est engagée dans une démarche pragmatique, soucieuse d'assurer le respect des droits de chaque citoyen.

II°) Les actions engagées.

La Région Rhône-Alpes apporte un soutien aux associations qui accueillent et orientent les personnes victimes de discriminations. Sur l'ensemble du mandat, les subventions allouées par le Conseil Régional aux associations de lutte contre l'homophobie et la transphobie ont été en très forte augmentation passant d'une somme dérisoire à plus de 100 000 euros sur l'ensemble du mandat. Ces subventions concernent pratiquement toutes les associations ayant soumis un dossier sérieux. En outre, de nouvelles subventions ont permis aux associations d'initier des projets de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Le Conseil Régional a mené un effort sans précédent dans la lutte contre l'homophobie et a particulièrement soutenu les actions des associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans dans ce domaine, palliant ainsi par moment les défaillances des autres pouvoirs publics, notamment l'Éducation Nationale. La Région Rhône-Alpes a fortement soutenu l'élaboration et la diffusion d'une Clé USB de prévention contre les discriminations portée par l'Autre Cercle Rhône-Alpes.

Le Conseil Régional a également soutenu des initiatives d'origines ou à contenu LGBT visant au développement de rayonnement de notre Région :

1. soutien à des manifestations culturelles : festival du film gay et lesbien de Saint Etienne, Assises Nationales du Ciné LGBT, festival international du film Gay et Lesbien de Grenoble ou encore l'association de cinéphiles Écrans Mixtes.
2. soutien à des manifestations sportives : l'équipe de rugby, Rebelyon, participera au tournoi international de rugby, la Bingham Cup, à Mineapolis (du 17 au 20 juin 2010, www.binghamcup.com) pour représenter la Région Rhône-Alpes.

Le Conseil Régional a aussi porté une attention particulière aux discriminations liées à l'identité de genre. Le Conseil Régional a ainsi :

1. financé le déplacement d'une délégation (composée d'agents de la Région et de responsables d'associations généralistes) pour assister à l'Assemblée Nationale à une conférence nationale en mai 2008 sur la transphobie ;
2. soutenu des campagnes et guides de prévention contre la transphobie et les discriminations liées à l'identité de genre ;

La Région Rhône-Alpes a mis en place une cellule de veille et d'alerte pour favoriser et faciliter le partenariat entre les différents acteurs afin d'orienter et d'accompagner les victimes de discriminations vers les bons interlocuteurs. La Lesbian and Gay Pride de Lyon et l'Autre Cercle Rhône-Alpes siègent dans ce comité.

Le Conseil Régional traite sur un même pied d'égalité ses agents PaCSés, mariés et concubins car ils disposent des mêmes avantages sociaux (frais de déménagement, congés pour événements familiaux).

Le Conseil Régional a programmé des actions de sensibilisation à la diversité (dont les orientations sexuelles) tout au long de l'année, pour renforcer les compétences professionnelles des agents de la Région Rhône-Alpes dans ce domaine.

De nombreux élus de la majorité sortante, dont les vice-présidents, font preuve d'une écoute particulière à la Lesbian and Gay Pride de Lyon et soutiennent nos actions. Ils n'hésitent pas à interpellier la Préfecture ou le Procureur de la République lorsque nous rencontrons des difficultés avec ces administrations (courriers de soutien à la Préfecture lorsque l'expulsion de sans papiers les exposait à des dangers réels lors de leur retour dans leur pays d'origine, et/ou les forçait à se séparer de leur compagnon).

Conclusion.

Le soutien du Conseil Régional Rhône-Alpes à la défense des droits des LGBT n'a jamais été aussi important que sous la mandature de l'exécutif de Jean-Jack **QUEYRANNE**. Des initiatives originales ont été prises par la majorité sortante.

Un effort sans précédent a été fait par la collectivité en termes de subventions aux associations de défense des droits des personnes LGBT, même si le niveau des subventions pourrait être plus important.

Le bilan est certes positif mais des efforts restent à faire. Des progrès, jugés indispensables, sont évidemment attendus dans plusieurs domaines par la prochaine mandature.

Par exemple:

1. augmenter les subventions aux associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans ;
2. mener une campagne de prévention contre le sida ciblée sur les personnes homosexuelles ou trans;
3. soutenir et encourager la prévention contre l'homophobie et la transphobie dans les lycées, les CFA et les campus universitaires;
4. mener un programme de sensibilisation à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre avec les fédérations sportives (ligues et comités régionaux) ;
5. être plus régulièrement présent sur les événements organisés par les associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans ;
6. créer un observatoire des discriminations ;
7. coordonner les différentes actions de prévention des discriminations et de la promotion des diversités des différents services de la collectivité par la création d'un service Egalité/Diversité et d'une Vice-Présidence en charge de ces questions.

Par conséquent, à la veille des prochaines échéances électorales, nous demandons à tous les candidats aux élections régionales de s'engager en faveur du respect des Droits des personnes Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans dans notre Région.

Les associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans de Rhône-Alpes souhaitent obtenir des engagements forts pour l'Egalité et la lutte contre les Discriminations. Notre association restera vigilante pour que les prochaines échéances électorales ne fassent pas l'impasse sur toutes ces questions.

Associations signataires :

- Lesbian and Gay Pride de Lyon;
- Ecrans Mixtes ;
- Ligue des Droits de l'Homme (fédération du Rhône) ;
- Association des Parents Gay et Lesbiens (antenne Rhône-Alpes Auvergne)
- Forum Gay et Lesbien de Lyon ;
- Chrysalide ;
- Aris ;